

Carentan-les-Marais. Un chantier de restauration exemplaire à Sainteny



Dans le cadre de l'OPAH de la Baie du Cotentin, Julie Le Duc, primo-accédante à Sainteny, a pu bénéficier de multiples aides « qui ont beaucoup réduit la facture des travaux ».

Dans cette maison en pierre et masse, des travaux importants étaient nécessaires pour rendre les lieux habitables et aux normes actuelles dans tous les domaines : énergie, électricité, assainissement.

L'isolation des combles, les menuiseries extérieures, la ventilation, l'installation d'une pompe à chaleur, l'électricité et la plomberie, la réfection d'un plancher, l'assainissement, les revêtements de sols, plafonds et murs, ont été réalisés par des professionnels. « Le gain énergétique est de 72 % et le montant des travaux a été de 62 500 € », indique la propriétaire. « Le montant des subventions a été, au total, de 36 500 € soit 58 %. » Ces aides « nous ont permis de faire mieux les travaux car, sans cela, nous aurions dû en faire une partie nous-mêmes et cela aurait demandé beaucoup de temps ».

De même, pour l'instruction des dossiers, « cela a été très rapide, car nous avons acheté cette maison en avril 2021 et nous sommes rentrés dedans en octobre 2021 ».

Le maire de la commune, Jean-Pierre Jacquet indique « que la communauté de communes et la commune ont apporté une prime supplémentaire pour de l'acquisition dans l'ancien de 2 500 € chacune, afin de ne pas laisser notre patrimoine en ruine et, au contraire, de valoriser notre habitat ».